

MAGMET, le Réseau Maghrébin de Métrologie est né

Dans le cadre du développement de la Métrologie entre les états du Maghreb, il a été procédé à la signature d'un Mémoire d'Entente «MoU» portant création d'un Réseau Maghrébin de Métrologie dénommé «MAGMET».

Le MoU du MAGMET a été signé le 02 Juillet 2008 en marge de la deuxième AG d'AFRIMETS tenue à Tunis les 03 et 04 Juillet 2008. La cérémonie de signature a eu lieu immédiatement après le discours d'ouverture, du Séminaire Régional sur le Développement de la Métrologie en Afrique, donné par Monsieur le Secrétaire d'état auprès du Ministre Tunisien du Commerce et de l'Artisanat chargé de l'Artisanat.

Les signataires du MoU du MAGMET sont :

- Pour la République d'Algérie

Monsieur le Chef de Division de la Qualité et la Protection Industrielle au Ministère de l'Industrie et la Promotion de l'Investissement

- Pour le Royaume du Maroc

Monsieur le Directeur du LPEE/LNM

- Pour la République de Tunisie

Monsieur le Directeur Général de la Qualité, du Commerce Intérieur, des Métiers et des Services



Signature du MoU par le Représentant de l'Algérie



Signature du MoU par le Représentant du Maroc



Signature du MoU par le Représentant de la Tunisie

Ce protocole d'entente reste ouvert aux autres pays du Maghreb, la République de Mauritanie et la Jamahiriya Libyenne.

Les missions du MAGMET sont :

1. favoriser l'échange d'expériences, d'informations et d'experts et coordonner les actions de formation ;
2. harmoniser les règlements techniques et les méthodes d'étalonnage, de mesurages et de vérification des instruments de mesure ;
3. organiser et réaliser des comparaisons inter laboratoires à l'échelle régionale et participer aux comparaisons inter laboratoires internationales ;
4. développer les reconnaissances mutuelles intra maghrébines en matière de vérification et contrôle des instruments de mesure, et ce, dans le respect des réglementations nationales respectives ;
5. mener des actions de sensibilisation sur le rôle de la métrologie dans l'industrie, le commerce, la protection du consommateur et la sécurité des citoyens ;
6. coordonner la participation aux réunions et travaux des organisations et instances régionales et internationales en la matière ;
7. promouvoir la recherche scientifique et technologique dans le domaine de la métrologie ;
8. asseoir une coopération étroite avec les organismes régionaux d'infrastructures qualité (Métrologie, Accréditation, Normalisation, Essais).

A fin de mettre sur pieds les structures organisationnelles de MAGMET et préparer le manuel des procédures de fonctionnement de ces instances, les Représentants des Organismes Nationaux de Métrologie ont signé, le 03 Juillet 2008, un document intitulé «Déclaration de Tunis» portant création du Comité Directeur et ayant en charge la préparation de l'Assemblée Générale de MAGMET qui devrait se tenir avant la fin de l'année 2008.

Le Comité Directeur ainsi constitué et composé de :

- **Président** : Mr Mourad BEN HASSINE Ministère du Commerce et de l'Artisanat Tunisie
- **Vice Président chargé de la Métrologie Scientifique et Industriel** : Mr. Mohamed BERRADA LPEE/LNM Maroc
- **Vice Président chargé de la Métrologie Légale** : Mr. Sid-Ali Réda BEN EL KHAZNADJI ONML Algérie



02/07/2008

Création de MAGMET

